

SAINT-Louis AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 55
Membres absents : 23
Procurations : 11

Date de convocation : 11/12/2025
Date de transmission : 23/12/2025
Date de mise en ligne : 24/12/2025

Séance du 17 décembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 17 du mois de décembre à 18 h 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONC E Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSE Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. RODDE Stéphane (pouvoir à M. MILINTENDA Carmelo), M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

34^{ème} QUESTION

Proposition de projet de coopération LEADER avec deux Groupes d'Actions Locales (GAL) italiens et un GAL espagnol : Projet « PARTE DE MI » - Renforcer les partenariats rural-urbain (DELIBERATION n° 2025-232)

Saint-Louis Agglomération travaille conjointement avec le PETR du Pays du Sundgau à la mise en œuvre du programme LEADER sur le territoire du GAL Sundgau-3F. L'un des fondamentaux de ce programme est le développement d'un projet de coopération. Il conditionne l'octroi des aides européennes.

Le GAL Sundgau-3F a ainsi été contacté par le GAL italien Risorsa Lomellina (Lombardie) qui recherche des territoires partenaires pour un projet de coopération axé sur les partenariats rural-urbain. Ce projet réunissant deux GAL italiens, un GAL espagnol et le GAL Sundgau-3F a pour mission d'analyser la situation de chaque territoire impliqué et d'identifier les enjeux complémentaires qu'il partage avec la ville située à proximité.

Conformément à la convention de partenariat relative à la mise en œuvre conjointe de la stratégie de développement local LEADER 2023-2027 du GAL Sundgau-3Frontières signée par le PETR du Pays du Sundgau et Saint-Louis Agglomération le 30 novembre 2023, « les deux structures se partagent également à parts égales les dépenses liées à des actions intéressant le territoire du GAL, en particulier les projets de coopération qui feront l'objet d'un accord spécifique ».

Le calendrier prévisionnel du projet de coopération s'étale de janvier 2026 à fin 2027 et le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Nature des dépenses	Montants TTC (€)	Financeurs	Montants (€)
Frais d'étude	37 000 €	LEADER	38 800 €
Communication	500 €	Saint-Louis Agglomération	4 850 €
Actions locales	5 000 €	PETR du Pays du Sundgau	4 850 €
Frais de mission	1 000 €		
Organisation de l'événement final	5 000 €		
TOTAL	48 500 €	TOTAL	48 500 €

Le coût prévisionnel est de 48 500 €, mais une enveloppe LEADER de 38 800 € est disponible pour les projets de coopération, soit un reste à charge pour le GAL Sundgau 3F de 9 700 €, à répartir à parts égales entre le Pays du Sundgau et Saint-Louis Agglomération.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le projet de coopération « PARTE DE MI » et son budget prévisionnel ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'accord de coopération relatif à ce projet avec les GAL partenaires impliqués dans le projet et tout acte y afférent.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 19 décembre 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN



La Secrétaire de séance,

A blue ink signature of Pascale Schmidiger, which appears to be "P.Schmidiger".

Pascale SCHMIDIGER